

LE RALLYE DES VIGNOBLES

Parc des Sports Raphaël Giroux
Cosne-sur-Loire

10 et 11 octobre 2015

A l'occasion de son 38^e Rallye des Vignobles, l'UCS Cyclotourisme vous invite à découvrir sur deux jours Cosne-sur-Loire et ses environs.

Samedi 10 octobre

« Château de Passy les Tours »

Vous allez découvrir entre pays nivernais et Berry les ruines du château médiéval de Passy les Tours construit vers la fin du XIV^e siècle. Il fut au cœur des tourmentes de la Guerre de Cent ans et un bastion avancé de la défense de La Charité-sur-Loire. Après le ravitaillement retour par Narcy, Garchy, Maizière, Saint-Laurent. Arrivée au Parc des Sports en passant par Villiers, Moulin-l'Évêque et le Gué Botron.

Dimanche 11 octobre

« Les trois vignobles »

Direction le Sancerrois. Toujours des côtes et il y en aura pour tous les goûts selon le parcours choisi ! Après l'accueil réconfortant à la « Cave de la Mignonne », plongée sur Chavignol (et ses fameux crottins). Vous admirez l'exceptionnel panorama avant de vous diriger vers le Pouillysois. Accueil-dégustation à Pouilly-sur-Loire au Pavillon de Milieu de Loire (500 km de la source et 500 km de Saint-Nazaire). Le retour vous emmène sur les coteaux du Giennois et la découverte d'un petit vignoble qui propose ses rouges et blancs de qualité. Arrivée à Cosne au Parc des Sports où vous attendent récompenses et vin d'honneur.

Permanence

Une permanence sera assurée
le samedi 10 octobre de 10 heures à 19 heures
au Parc des Sports Raphaël Giroux.

*Le Rallye des Vignobles :
la sortie incontournable
de fin de saison*

Samedi : Départ de 13h à 14h - Cyclo 74km

Dimanche : Départ: de 8 h à 10 h

C 1 – Cyclo 38 km V 1 – VTT 20 km
C 2 – Cyclo 78 km V 2 – VTT 40 km
C 3 – Cyclo 101 km V 3 – VTT 50 km
M 1 – Marche 12 km
M 2 - Marche 20 km (M2 Départ 8h)

Récompenses À partir de 14 heures de très nombreuses récompenses seront distribuées dans chaque discipline aux clubs présents.

Animations Différentes animations vous seront proposées sur podium avant la remise des récompenses.

Restauration rapide sur place

TOMBOLA GRATUITE LE DIMANCHE
Tirage permanent de 11 h à 14 h
pour les participants présents
Séjours, Survol région
Produits du Terroir, etc.

Règlement Le Rallye des Vignobles n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés.

Les participants devront se considérer en excursion personnelle, respecter le Code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées et respecter l'environnement.

*L'UCS Cyclotourisme décline
toute responsabilité en cas d'accident.
Le port du casque est vivement conseillé.*

INSCRIPTIONS : sur place ou par correspondance
(Ravitaillements et Dégustations compris)

Engagements par correspondance

Courrier : Yolande Périchon - 18, rue du 8 Mai 1945
Le Gué Botron, 58200 Saint-Père - Tél. 03.86.28.10.21

Courriel : didier.perichon01@orange.fr

Chèques à l'ordre de : UCS Cyclotourisme

Parcours et reçus seront à retirer à la permanence
Samedi de 10 heures à 19 heures
Dimanche à partir de 8 h

Sites Internet Club : <http://ucs-cosnesurloire.ffct.org>

Mairie : <http://www.mairie-cosnesurloire.fr>

Responsable :

Bernard BIZET, Le Petit Pâtis, 18240 Léré
Tél. 06 10 76 50 94

Courriel : brbizet@wanadoo.fr

Engagements par correspondance :
Ristourne 0,50 € par licencié (minimum 5 par club)
Envoi au plus tard le 5-10-2015

Licenciés FFCT : Samedi : 2,00 €
Dimanche : C1 – V1 – M1 3,00 €
C2 - C3 – V2 – V3- M2 4,00 €

Autres Fédérations et non licenciés :
Samedi : Cyclo 3,00 €
Dimanche : M1 4,00 €
C1 – V1 – M2 5,00 €
C2 – C3 – V2 – V3 6,00 €

Jeunes de moins de 18 ans :
Licenciés FFCT GRATUIT
Autres Fédérations Samedi 1,00 €
et non licenciés. Dimanche 2,00 €

**Retenez dès à présent les dates
du 39^e Rallye des Vignobles
8-9 octobre 2016**